

eau-de-vie, qui y étaient déposés par M. Santerre, propriétaire de l'épicerie Parisienne.

Deux jours furent prévus, les pompiers accoururent munis de tout leur matériel de secours. Les pompes à vapeur furent rapidement mises en batterie et devinrent des torrents d'eau. Mais il fallait faire la part de feu et tous les efforts devaient se porter du côté des maisons voisines sérieusement menacées.

Il y a à toute une série de constructions assez anciennes qui au premier coup d'oeil paraissent disposées si les secours avaient quelque peu tardé à arriver.

Plusieurs maisons en façade sur la rue de Lille étaient presque adossées au foyer de l'incendie. D'autre part, la rue Martine est très étroite et les immeubles en y ont été construits une pluie d'éclaboussures.

A un certain nombre il fallut arracher les corniches et les toitures pour les empêcher de prendre feu. Le grenier de l'estaminet Feuty ou se trouvent de nombreux locaux commença à flamber.

Heureusement, les efforts vigoureux, et soutenus des pompiers entraînés par le progrès de l'incendie de ce côté. Leur travail ne s'effectuait cependant pas sans danger : des poutres enflammées tombaient à chaque instant du bâtiment en feu; on entendait des détonations produites par l'explosion de fûts d'essence de pétrole. Il ne fut heureusement arrivé aucun accident.

A minuit, l'incendie avait diminué d'intensité, mais on continuera toute la nuit à inonder les décombres.

Les dégâts ne sont pas encore évalués. Nous savons que M. Santerre avait dans le magasin brûlé, pour 10 à 12,000 fr. de marchandises qui sont assurées à la compagnie La Générale.

L'immeuble appartenait à M. Lebrun, marchand de jouets, rue de Lille, et il renfermait aussi des objets de son commerce.

On ne sait à quelle cause attribuer ce sinistre. Le service d'ordre était fait par la police sous la direction de M. le commissaire central et de MM. les commissaires d'arrondissement.

L'Orphelin des Travailleurs — au concours de Pontoise. — Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler de cette société. Elle assista, le 13 juin, au concours de Pontoise, 1re division, 1re section; elle aura pour rivaux, Les Athlètes de Paris et la Tyrolienne d'Amiens.

Notes approuvées que le subside de 1000 fr. alloué par le Conseil municipal à l'Orphelin des Travailleurs était insuffisant pour couvrir ses frais, cette société va demander l'autorisation de faire une souscription. Elle mérite qu'on s'y intéresse.

Parmi les récompenses décernées, dimanche, à Lille, par la société des sauveteurs du Nord, nous trouvons :

Pris des sociétés étrangères. — M. Théophile Agache, 78 ans, à Tourcoing.

Médaille d'argent. — M. Albert Lambien, à Tourcoing.

Les quais du canal. — Le quai de la rive droite, côté du Sacré-Coeur, sera paré à bref délai. Les terrassements sont terminés, et une grande partie des matériaux de pavage, grès et sable, a déjà été amenée, par eau, à pied d'œuvre. Rien n'a encore été fait de l'autre.

Il n'est pas encore entré un seul bateau chargé de charbon, ni de balles de laine ou de coton; mais il y a toujours des arrivages suivis d'énormes boîtes de pierres à bâtir, et autres matériaux de construction.

Modification d'alignement. — Le Préfet a pris un arrêté en date du 19 mai, qui ordonne une enquête de l'utilité publique sur le projet de modification de l'alignement, à l'angle des rues de Lille et des Ursulines, cotée par le boulevard de la République, le 12 mai 1893. Comme conséquence avis est donné que les plans et autres pièces de projet seront déposés à la mairie, pendant 10 jours, du lundi 20 mai au 22 juin inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et présenter ses observations.

La voiture a été achetée par le propriétaire, à la mairie, les déclarations des habitants, sur l'utilité du projet.

Un accident de voiture. — Dimanche à 4 heures de l'après-midi, la voiture de place n° 40, appartenant à M. Constant Omer, descendait la rue Verte, à une assez vive allure. Le chapeau de la route gauche de devant s'étant dévié, cette roue s'échappa, et le cheval s'abattit sur le trottoir. Le cocher fut précipité de son siège, et les trois personnes, deux dames et un homme, qui étaient à l'intérieur, éprouvèrent une très-violente secousse. Heureusement on ne fut qu'avec quelques légères égratignures.

La voiture a été achetée par le propriétaire, à la mairie, les déclarations des habitants, sur l'utilité du projet.

Une arrestation mystérieuse. — Un vent d'un mandat du Parquet de Lille, la police a procédé, dimanche, à l'arrestation d'un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, Pierre Dur, qui a été mêlé à un fait divers plus ou moins véridique, rapporté, il y a quelques jours, à cette même place. On a quelque raison de penser que cette arrestation ne serait pas étrangère à un drame mystérieux qui a tant ému, la semaine dernière, à Lille et les environs.

D'autres personnes seraient encore recherchées à Tourcoing.

Récidivistes endurcis. — Un portefaix bien connu à Tourcoing, Henri Couvreur, âgé de 31 ans, qui a à son actif 29 condamnations pour ivresse, vol, bris de clôture, vols, complicité, etc., etc., a une fois de plus été arrêté, dimanche, par la police.

— La semaine dernière, François Cassel, sculpteur, avait passé une nuit au violon, pour tapage et ivresse. Le lendemain matin, il se présenta au commissariat et il se fit établir tiré par un sergent d'ivrogne; car dimanche, à 3 heures de l'après-midi, le malheureux, qui portait peine sur ses épaules, se trouvant en place de l'Est, cherchait querelle à tous les passants; et un grand rassemblement ne tarda pas à se former.

Comme au premier résultat, à tous les agents, et chercha à les frapper et à les mordre.

Cette fois, le sculpteur, qui a aussi son casier bien rempli, n'aura plus la même chance, car il partira aujourd'hui matin pour Lille.

À la frontière. — Dimanche matin, 16 expulés, dont 6 de Paris, par mesure administrative, ont été écroués jusqu'à la frontière de Valenciennes, au camp de la frontière, par mesure administrative, ont été écroués jusqu'à la frontière de Valenciennes, au camp de la frontière.

Ballon. — Avis aux cultivateurs de lin et aux propriétaires de récoltes. — La mairie nous communique les avis suivants :

« Le maire d'Halluin informe les cultivateurs de lin, que le 1er juin, date irrévocable, expire le délai pendant lequel les propriétaires de lin doivent faire connaître à la répartition des primes accordées par le gouvernement à la culture du lin. »

« Les propriétaires d'appareils de locomotion ayant trait à la récolte de lin, sont informés qu'ils doivent faire la déclaration prescrite à cet égard par une loi récente, au Secrétariat de la Mairie avant le 1er juillet sous peine d'un impôt double. »

LETRES MORTUAIRES ET OBITES depuis 3 fr. le cent IMPRIMERIE ALPHARD REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

Les citoyennes, toujours chantant, s'assoient au cercle dans la salle d'estaminet, et pendant une heure mettaient à contribution leur répertoire, pendant qu'un d'entre eux, d'un air d'opéra, jouait de la guitare.

Vers cinq heures et quart, le citoyen Delory fait enfin son entrée, en compagnie d'un groupe assez nombreux de membres de la Société. Les chants cessent, et tout le monde monte au premier étage, pour la séance qui va commencer.

Après le procès-verbal, le citoyen Delory, président, donne lecture de son rapport, et les citoyens Moutet et Céline Saint-Léger lui sont données comme assistants.

L'assistance se compose d'une quarantaine de femmes y compris les visiteuses, et d'un nombre à peu près égal d'hommes et de jeunes gens réunis tout au fond de la salle.

Le conférencier prend la parole, et résume sommairement les doctrines développées par lui, sur l'émancipation civile et politique des femmes, et sur le rôle de la femme dans la société.

« Si c'est là la manière de nous faire aimer le pays, s'écrie-t-elle, on doit comprendre pourquoi il n'y a pas beaucoup de patriotes dans le parti socialiste ! » (Bravos prolongés.)

Le citoyen Delory termine son discours à six heures vingt, et la présidente met aux voix un ordre du jour, exprimant en substance que « tous les partis politiques ont trompé le peuple jusqu'à ce jour; qu'ils ont mis les forces militaires à la solde de leur tyrannie contre les intérêts du peuple, et que les femmes de Watfroid jurent de se rallier au parti socialiste. »

Après l'adoption de cet ordre du jour, la séance est levée aux cris de : « Vive la Sociale ! Vive l'émancipation ! »

Aucun incident à signaler à la sortie, si ce n'est que les citoyennes de Roubaix s'en retournaient en chantant, et que les hommes de Watfroid les accompagnaient, en mêlant leurs voix au concert.

LILLE

Le mystère de Fives. — La victime reconnue. — Les assesseurs. — La justice est parvenue à faire la lumière sur le mystère de Fives. Les deux accusés, le nommé Agache, 78 ans, et Tourcoing.

Il n'est pas encore entré un seul bateau chargé de charbon, ni de balles de laine ou de coton; mais il y a toujours des arrivages suivis d'énormes boîtes de pierres à bâtir, et autres matériaux de construction.

Modification d'alignement. — Le Préfet a pris un arrêté en date du 19 mai, qui ordonne une enquête de l'utilité publique sur le projet de modification de l'alignement, à l'angle des rues de Lille et des Ursulines, cotée par le boulevard de la République, le 12 mai 1893.

Un accident de voiture. — Dimanche à 4 heures de l'après-midi, la voiture de place n° 40, appartenant à M. Constant Omer, descendait la rue Verte, à une assez vive allure.

Une arrestation mystérieuse. — Un vent d'un mandat du Parquet de Lille, la police a procédé, dimanche, à l'arrestation d'un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, Pierre Dur, qui a été mêlé à un fait divers plus ou moins véridique, rapporté, il y a quelques jours, à cette même place.

Récidivistes endurcis. — Un portefaix bien connu à Tourcoing, Henri Couvreur, âgé de 31 ans, qui a à son actif 29 condamnations pour ivresse, vol, bris de clôture, vols, complicité, etc., etc., a une fois de plus été arrêté, dimanche, par la police.

Ballon. — Avis aux cultivateurs de lin et aux propriétaires de récoltes. — La mairie nous communique les avis suivants :

« Le maire d'Halluin informe les cultivateurs de lin, que le 1er juin, date irrévocable, expire le délai pendant lequel les propriétaires de lin doivent faire connaître à la répartition des primes accordées par le gouvernement à la culture du lin. »

« Les propriétaires d'appareils de locomotion ayant trait à la récolte de lin, sont informés qu'ils doivent faire la déclaration prescrite à cet égard par une loi récente, au Secrétariat de la Mairie avant le 1er juillet sous peine d'un impôt double. »

LETRES MORTUAIRES ET OBITES depuis 3 fr. le cent IMPRIMERIE ALPHARD REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

Sport vélocipédique

La Course du Championnat Roubaisien au Jardin Barbeux. — Victoire de M. Despierre du Sport Vélocipédique Roubaisien.

Dimanche matin à 8 heures, sur la piste du jardin de Barbeux, se sont disputés les Championnats Roubaisiens de Sport Vélocipédique. Comme nous l'avions annoncé, le trajet à effectuer, comportait 25 tours de piste, soit 30 kilomètres. Le nombre de spectateurs et de cyclistes de la région présents était considérable.

Dès 6 heures et quart un millier de personnes sont au rendez-vous. A l'heure annoncée pour le départ des coureurs, la piste est noyée de monde et l'on peut évaluer à plusieurs milliers le nombre de spectateurs; beaucoup de dames.

Le temps, indicé tout d'abord, s'éclaircit peu à peu et bientôt le soleil apparaît; il est alors sept heures et quart.

Une escouade d'agents sous les ordres du brigadier Stolz, une vingtaine de membres du Cyclist Club et du Sport Vélocipédique Roubaisien, chargés du service d'ordre, refoulent légèrement les curieux afin de laisser la piste libre.

Le bureau de contrôle, où doit avoir lieu le départ, est installé au milieu de l'allée; Le Nôtre. Les membres du jury : M. Despierre, président du Sport Vélocipédique Roubaisien; Courquin, président du Cyclist Club; Petit et Rammeart, de la commission du Sport Vélocipédique Roubaisien, prennent place au bureau. Il est sept heures et demie. Tous les coureurs sont là.

M. Oscar Valet, capitaine de route de S. V. R., remplit les fonctions de Starter, fait procéder au tirage des numéros d'ordre, puis remet à chacun le brassard réglementaire.

Les partants, au nombre de neuf, sont rangés par files de quatre dans l'ordre suivant : 1. Silvère Accou; 2. Jules Despierre; 3. Adolphe Accou; 4. Edouard Surin; 5. Delcambre; 6. Galens; 7. Gennevoise; 8. Dujardin; 9. Houzioux.

Il est 7 heures 35 minutes, quand les coureurs, placés à une quarantaine de mètres du point de départ, montent en machines et prennent l'allure du défilé. Lorsqu'ils arrivent au poteau, M. Valet, starter, donne le signal du départ à l'aide d'un drapeau rouge.

M. Despierre et Accou, deux coureurs émérites, sont l'objet de toutes les conversations; aussi de nombreux paris sont-ils engagés de part et d'autre.

Dès le début, M. Despierre prend la tête et même le journalier, sans domicile fixe. Il venait de voler, dans le magasin, de menus objets, et fracturait le volet de la caisse, quand, entendant qu'il s'était réagi dans la cave, Pour pénétrer chez la dame Hochet, il avait pris son vélo.

La même nuit il aurait commis d'autres vols à Douai, par les mêmes moyens, en s'introduisant dans les caves, par la trappe, sur les toitures, etc.

Précédemment il aurait, dans les mêmes circonstances, volé au Cateau, à un sieur Hernois, une montre, un bracelet, un parapluie, etc.

Michel est condamné à huit ans de travaux forcés et à la rélegation, défendeur M. Bulteel.

L'accusé Louis-Joseph Fréno, ouvrier bobineur, plaçant à Tourcoing, est né à Linselles, le 1er novembre 1838. Il a donc 54 ans.

Fréno est condamné à cinq ans de réclusion; il est en outre déclaré de la puissance paternelle, défendeur M. Lalemant.

3e affaire. — Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée. Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée. Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée.

Les élections municipales de Dunkerque. — Le conseil municipal de Dunkerque invalidé se représente en entier devant les électeurs de cette ville.

Le nombre de personnes atteintes de maladies de l'estomac et de la poitrine est très grand. Comment les débarrasser de ce pesant chapeau malin une demie-cuillerée de café de Dunkerque qui se vend partout à 40 centimes.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 28 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 29 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 30 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 1er juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 2 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 3 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 4 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 5 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 6 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 7 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 8 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 9 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 10 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 11 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 12 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 13 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 14 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

Il nous serait impossible d'analyser en détail les différents parties de cet exercice musical, mais nous nous plaisions à reconnaître que tous les cours de notre Académie ont été très fructueux et que le niveau des études se maintient toujours assez élevé, grâce au talent et au zèle du directeur et des professeurs.

Le premier concert pour jeunes filles produisit pour la première fois un succès. Les classes de piano et de chant ont donné comme de coutume d'intéressants résultats.

Les progrès ne sont pas moins appréciables, tant pour les instruments en cuivre que pour les instruments à cordes ou à anches.

Un très beau morceau d'orchestre a ouvert le concert et c'est un chœur de Gungold fort goûté du public qui a clôturé.

COUR D'ASSISES DU NORD Audience du lundi 29 mai Présidence de M. le conseiller Vignier. Ministère public : M. LAMON, substitut du procureur général.

1re affaire. — Vols à Douai et au Cateau. Dans la nuit du 2 au 3 février, des agents d'au Douai ont découvert, dans la cave de la dame Hochet, les objets suivants : un bracelet, un parapluie, etc.

Le même nuit il aurait commis d'autres vols à Douai, par les mêmes moyens, en s'introduisant dans les caves, par la trappe, sur les toitures, etc.

Précédemment il aurait, dans les mêmes circonstances, volé au Cateau, à un sieur Hernois, une montre, un bracelet, un parapluie, etc.

Michel est condamné à huit ans de travaux forcés et à la rélegation, défendeur M. Bulteel.

L'accusé Louis-Joseph Fréno, ouvrier bobineur, plaçant à Tourcoing, est né à Linselles, le 1er novembre 1838. Il a donc 54 ans.

Fréno est condamné à cinq ans de réclusion; il est en outre déclaré de la puissance paternelle, défendeur M. Lalemant.

3e affaire. — Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée. Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée. Affaire de meurtre. — Cette affaire est rayée.

Les élections municipales de Dunkerque. — Le conseil municipal de Dunkerque invalidé se représente en entier devant les électeurs de cette ville.

Le nombre de personnes atteintes de maladies de l'estomac et de la poitrine est très grand. Comment les débarrasser de ce pesant chapeau malin une demie-cuillerée de café de Dunkerque qui se vend partout à 40 centimes.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 28 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 29 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 30 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 1er juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 2 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 3 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 4 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 5 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 6 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 7 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 8 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 9 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 10 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 11 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 12 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 13 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 14 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 15 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 17 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIS. — Déclarations de naissances du 18 juin. — Blanche Balaize, rue de Valenciennes, 25. — Olympe Steenackers, rue de Valenciennes, 25. — Jean-Baptiste Mullier, rue de Valenciennes, 25.

Conrad Osommer, 81 ans, sans profession, Christ. — Allez-Martin, 67 ans, cultivateur, légalisé de Moulins. — Louis Mouton, 50 ans, marchand de légumes, Bouchaux. — Joseph Mouton, 50 ans, marchand de légumes, Bouchaux. — Georges Orban, 50 ans, marchand de légumes, Bouchaux. — Louis Mouton, 50 ans, marchand de légumes, Bouchaux. — Louis Mouton, 50 ans, marchand de légumes, Bouchaux.

CONVOIS FUNEBRES & OBITES Un Obi solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Jules ROUSSEAU, marquis de la paroisse Saint-Sépulchre, décédé à Roubaix, le 27 avril 1893, dans sa 72e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte Eglise. Le Conseil fabrique fera célébrer un Obi de 1re classe, en la même église, le mercredi 31 courant, à 10 heures. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obi solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-LOUIS PRÉVOST, veuve de M. Charles PLATEAU, décédé subitement à Roubaix, le 25 avril 1893, dans sa 58e année. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obi solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-LOUIS PRÉVOST, veuve de M. Charles PLATEAU, décédé subitement à Roubaix, le 25 avril 1893, dans sa 58e année. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obi solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-LOUIS PRÉVOST, veuve de M. Charles PLATEAU, décédé subitement à Roubaix, le 25 avril 1893, dans sa 58e année. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un